

1. Identification du puits		
Nom du puits	Guillemette	
Numéro du puits	A055	
MRC	Bécancour	
Municipalité	Bécancour	

2. Informations générales sur l'inspection				
Inspecteur	Pierre-François Côté			
Inspecteur	David Fortin			
Accompagné de				
Système géodésique	NAD 83			
Format des coordonnées	Degré décimaux			
Type inspection	Complète			
Date	2019-08-01			
Vérification sécurité	Effectuée			
Heure de début et fin	10h15 à 11h15			
Conditions météorologiques	Ensoleillé			
Température ambiante (°C)	30			

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz				
GPS Garmin GPSmap 62sc				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1						
2						
3						
4						
		Témoignages				
1						
2						
3						
4						



5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain			
Élément à vérifier Description			
Type de terrain	Champs agricole		

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
	Commentaires			

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	46,2255833	-72,4870556			
SIGPEG	46,2256	-72,4871			

9. Localisation du puits		
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal
Tubage déterré	46,22289,-72,482916	Très fort
Commentaires	5	



10. Caractéristiques du puits				
Élément à vérifier	Description		Commentaires	
Tête de puits	Absente			
Évent de surface	Absent			
Profondeur des tubages (cm)	38			
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)	Na			
Diamètre du tubage extérieur (cm)	25	approximatif		
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Non			
Présence de ciment obturant le tubage	Non			
Test de l'eau savonneuse	Absence de bulles			
Panneau d'identification	Non			
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Non			
11. Émanation et migration				
P	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent			4,1	
#1 À l'intérieur de 50 centim	iètres		0	
#2 À l'intérieur de 50 centim	iètres		0	
#1 À 4 mètres			0	
#2 À 4 mètres			0	
#3 À 4 mètres			0	
#4 À 4 mètres			0	
	à l'intérieur de 50 cm ou à 4 m, maximum de 75 m et à toutes p			
		Commentaires		



#### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

12. Indices de contamination Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination		Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
Commentaires					

13. Conclusions et recommandations				
Constats	Commentaires			
Oui				
Non				
Non				
Travaux à réaliser				
Non-applicable				
Non-applicable				
Non-applicable				
1 an				
	Oui Non Non Travaux à réaliser Non-applicable Non-applicable Non-applicable			

#### Conclusion

Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Une émanation de gaz au tubage a été détectée, mais ne représente pas un risque selon la Loi sur les hydrocarbures et ses règlements afférents. Aucune migration de gaz n'a été détectée. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Toutefois, le trou ouvert du tubage représente un risque de chute. Pour cette raison, l'état du puits est : Travaux à réaliser.





# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Signatures		
Signature rapport d'inspection ( 1 à 13 )		
Inspecté et rédigé par	Signature	Date
Pierre-François Côté	F0.54	
Inspecteur	53-54	2020-02-26
David Fortin		2020 02 05
Inspecteur	53-54	2020-03-05
Signature de la vérification		
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil	53-54	
Coordonnateur aux opérations		2020-02-26

## Photos de l'inspection

Photo 1	
Localisation du puits.	





